

Ecrit par le 23 juillet 2024

Un marché de Noël connecté dans le Vaucluse



Afin de soutenir le commerce dans le département, le Conseil départemental de Vaucluse et son agence de développement 'Vaucluse Provence Attractivité', ainsi que les Offices du tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, lancent un grand marché de Noël virtuel.

Baptisée '[Noël en Vaucluse-Provence](#)', la plateforme de e-commercialisation est mise à disposition par la société Coq-Trotteur, entreprise spécialisée dans la mise en œuvre de solutions numériques pour les acteurs du tourisme. Facile d'utilisation, la plateforme présente des produits authentiques et qualitatifs du Vaucluse, de la gastronomie jusqu'à l'artisanat d'art et permet d'effectuer une recherche par catégorie de produits (artisanat, gourmandises, vins et spiritueux, décoration...). Les artisans, créateurs ou producteurs dont l'activité reflète une identité provençale ainsi que les entreprises ayant leur siège social ou une activité prépondérante en Vaucluse peuvent s'y inscrire. De son côté de Département de Vaucluse espère donner un nouveau souffle à l'économie locale en cette période de crise sanitaire et a annoncé vouloir pérenniser la plateforme au-delà de cette période singulière.

Ecrit par le 23 juillet 2024

1 621 pages de délibérations pour le Conseil Départemental de Vaucluse



Deux heures et quart de débats pour 35 délibération en 2 tomes avec, en prime, un 3e dossier sur le schéma départemental de développement Touristique... soit 1 621 pages, un millier de plus que 'A promised land', les mémoires de l'ancien président américain, Barack Obama...

La dernière séance publique du Département a débuté, à la demande du président Maurice Chabert, par une minute de silence à la mémoire des victimes de la Tempête Alex dans les Vallées de la Roya, de la

Ecrit par le 23 juillet 2024

Tinée et de la Vésubie ainsi que de la décapitation du professeur Samuel Paty devant son collègue, en octobre.

D'entrée de jeu, dès le 1er texte proposé aux élus, une subvention de 350 000 € de soutien aux territoires de Vaucluse, l'élue écologiste Sylvie Fare a dénoncé, une fois de plus, « une atteinte à la bio-diversité ». Le vice-président Thierry Lagneau a tranquillement répondu que « Le département permet aux communes concernées d'acquérir des véhicules électriques et de procéder à des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux ».

Sécurisation des routes et regroupement des services

Avec le produit des amendes de police perçues au titre des infractions routières, 1,32 M€ seront répartis entre nombre de communes pour aménager et améliorer la sécurité de carrefours dangereux ou de sorties d'écoles. Dans le même esprit, pour réduire les points noirs routiers en fluidifiant le trafic, une 'Convention de cofinancement' avec la Région, 22M€ seront dédiés d'ici 2030 à la connexion A7-A9 d'Orange (87 000 véhicules/jour) et à l'échangeur de Bonpas (45 000 véhicules/jour). Pour regrouper l'ensemble des bâtiments du 'Pôle Solidarités' aujourd'hui dispersés entre le boulevard Saint-Michel, le boulevard Limbert et la route de Montfavet, plus de 33M€ serviront à regrouper l'ensemble des services (personnel et accueil du public) dans une nouvelle MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) plus fonctionnelle et accessible aux personnes à mobilité réduite.

«Positionner le Vaucluse comme destination d'excellence»

Au cours de cette plénière, le Vaucluse a validé sa stratégie 2025-2040 de développement touristique qui génère chaque année, hors Covid, environ 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Le précédent datait de 2006. Depuis, le contexte a changé (séjours plus courts, impact du numérique). Il s'agit, selon Pierre Gonzalvez, en charge du secteur, de « Positionner le Vaucluse comme destination d'excellence, gérer les flux sur tous les territoires et en toutes saisons, professionnaliser et fédérer les acteurs. » Côté collègues, il y en a 54 dans le département, plus de 100 000 € de subventions permettront de financer des améliorations d'équipements sportifs, de parcours botaniques, de réfectoires ou de salles polyvalentes, a annoncé Dominique Santoni élue responsable de l'éducation. Pour répondre à la crise sanitaire, le département a déposé une demande de cofinancement FSE (Fonds social européen) de 249 000€ (masques, gels, lingettes, gants, visières, écrans plexiglass, thermomètres électroniques). Par ailleurs, le Département a également accordé un coup de pouce aux entreprises agro-alimentaires de 60 000€ pour 'Alice & Charles' à Monteux ou bien encore Aptunion Industrie.

« Nous disposons d'une situation financière saine qui permet d'atténuer les effets de la crise. »

Après son élection lors des Sénatoriales de septembre dernier, Jean-Baptiste Blanc a décidé de renoncer à son poste de 1er vice-président, tout en restant membre du Conseil Départemental. Il a présenté le ROB

Ecrit par le 23 juillet 2024

(Rapport d'orientation budgétaire) : « 2020 a été frappée par une pandémie qui a touché l'ensemble de la planète. Au drame humain, des millions de morts et des malades durablement affectés, cette crise sanitaire a eu des répercussions sans précédent depuis le krach de 1929. L'arrêt quasi-total de l'activité économique a provoqué de nombreuses fermetures d'entreprises et fait exploser le nombre de chômeurs. En France le déficit serait de l'ordre de 200 milliards d'euros, soit +10% du PIB (Produit intérieur brut). Après le gel puis les ponctions sur les dotations de l'Etat et la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe d'habitation, nous devons faire face à un effet de ciseaux. Malgré tout, nous disposons d'une situation financière saine qui permet d'atténuer les effets de la crise. Et afin de marquer plus encore l'accompagnement de l'économie de Vaucluse, un plan de relance de 12M€ supplémentaires vous sera présenté lors de la prochaine séance, en décembre. »

Dans l'opposition, le socialiste Jean-François Lovisololo a pris la parole : « Nous connaissons une situation inédite. 25% des salariés risquent de perdre leur boulot, la situation est catastrophique, nous devons prendre des mesures à la hauteur des enjeux, soutenir le commerce de proximité, répondre à l'urgence sociale, économique psychologique. La politique doit faire sens pour que notre territoire ne crève pas. » Pour la Ligue du Sud, Yann Bompard souligne « La nullité du gouvernement, il ne prend pas le problème à la racine, il traite les conséquences, pas les causes. » Thierry Lagneau rétorquera « On peut toujours mieux faire, mais on est proche du territoire, on est en 1^{ère} ligne aux côtés des Vauclusiens, des collectivités, du BTP qui salue nos investissements pour amortir le choc ».

200 000 € pour les sinistrés des Alpes-Maritimes

Maurice Chabert témoignera du soutien du Vaucluse « qui connaît bien les traumatismes d'une catastrophe naturelle, qui a gardé à jamais la mémoire des inondations du 22 septembre 1992, d'attribuer une subvention de 200 000 € aux Alpes-Maritimes pour les sinistrés de Breil-sur-Roya, Saint-Martin-Vésubie et Saint-Etienne-de-Tinée, en signe de solidarité. » Une proposition votée à l'unanimité des élus présents. Ceux du RN (Rassemblement national) étaient absents, [ils avaient décidé de boycotter la séance](#).

Prochaine plénière, avec le vote du Budget, le vendredi 11 décembre.

Des travaux sur le pont suspendu de Mondragon

Ecrit par le 23 juillet 2024

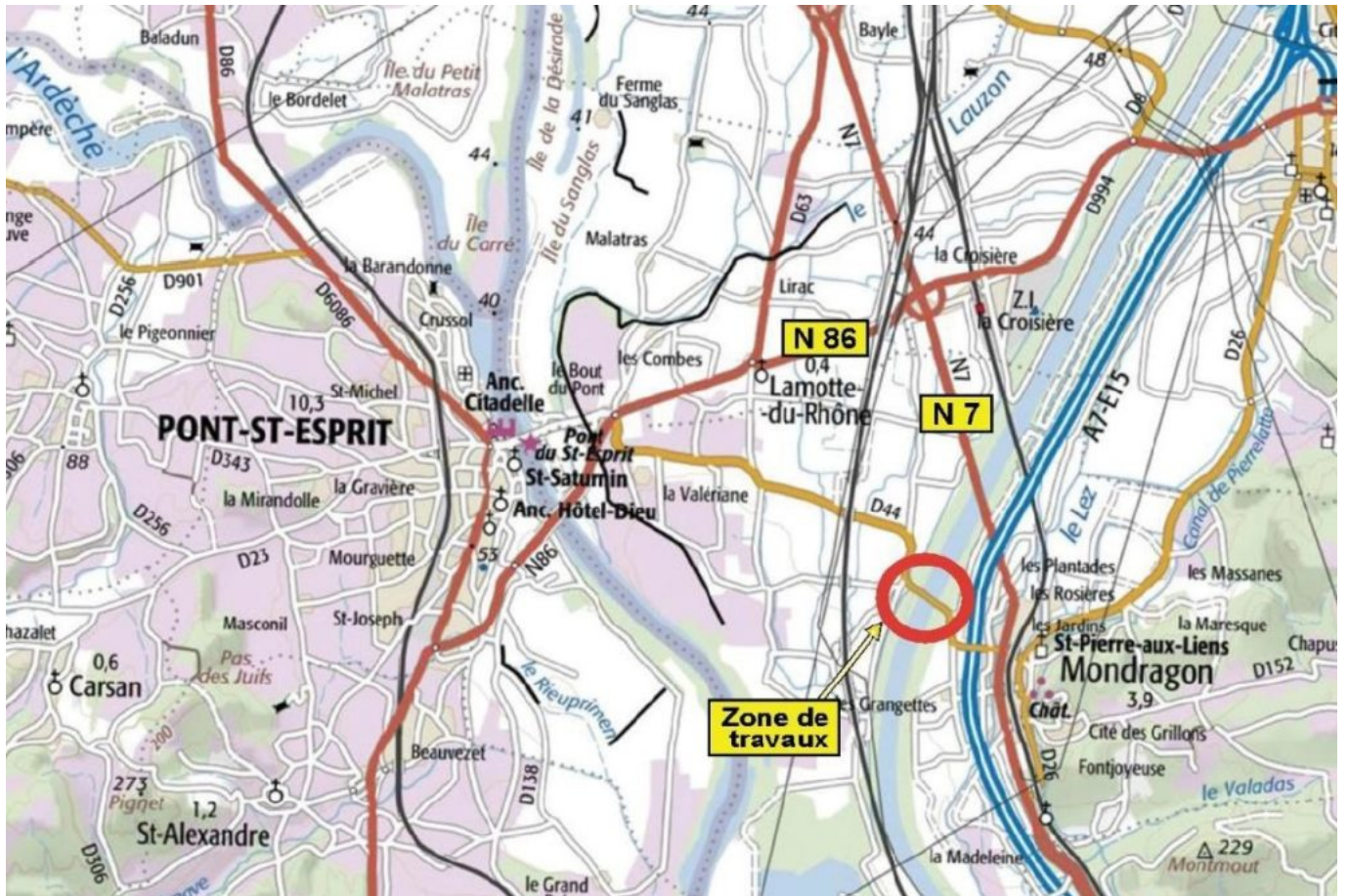


A compter du lundi 16 novembre, le [Conseil départemental de Vaucluse](#) va réaliser des travaux sur le pont traversant le canal du Rhône à Mondragon. Une déviation sera mise en place par les routes nationales via Lamotte-du-Rhône.

Après avoir réalisé dans un premier temps des travaux d'étanchéité et d'enrobés, les joints de chaussée du pont suspendu vont être remplacés. Pour les besoins du chantier, la circulation sera totalement interdite sur le pont du lundi 16 novembre à partir de 8h au samedi 21 novembre à 12h. Une déviation de tous les véhicules sera mise en place par les routes nationales RN 86 et RN 7 au nord, via Lamotte-du-Rhône.

A noter que l'itinéraire cyclable ViaRhôna sera également fermé à la circulation au niveau du pont pendant la durée des travaux. Pour information, le franchissement du canal du Rhône le plus proche est celui de la RN 7. Le Département invite les usagers de la ViaRhôna à prendre leurs dispositions pour rejoindre ce franchissement par les voies locales.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le Conseil départemental de Vaucluse va investir 107 M€ en 2021

Christian Pons avait invité Thierry Lagneau, en tant que vice-président, à présenter les projets d'investissement du Conseil départemental. Empêché, l'élu a confié la divulgation des chiffres et projets à Christophe Lauriol et Murielle Mazuy respectivement directeur-général adjoint en charge du Pôle aménagement et directrice des Bâtiments et architecture également au pôle aménagement du Conseil départemental de Vaucluse.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Synthèse

«Les indicateurs mensuels fournis par nos adhérents sont préoccupants, résume Christian Pons. Nous avons consommé notre réserve de travaux. Pour conserver les emplois, les chefs d'entreprise sacrifient la trésorerie qui s'effondre parce qu'il y a de moins en moins d'appels d'offre. Dans un même temps, travailler à bas prix est suicidaire ! La reprise qui devait se faire par le levier de la commande publique n'est pas au rendez-vous. Nous devons donc identifier la problématique et vous alerter pour faire évoluer, urgemment, la situation.»

107M€ d'investissement du Département

«Maurice Chabert, président du Conseil départemental, renouvelle ses investissements à la même hauteur que 2019, et le budget 2021 bénéficiera d'une hausse sensible a assuré Christophe Lauriol. Nous prévoyons un budget de 66M€ pour le volet voirie et 23M€ pour le bâtiment. Le budget exécuté sera supérieur aux 70M€ réalisés en 2019. Plus de 30 chantiers sont en cours actuellement.»

Le bloc communal

«Le Plan de relance sur 3 ans, visant de nombreuses politiques publiques, soutiendra particulièrement le bloc communal et nous participerons au plan de relance Etat-Région notamment pour la dénivellation du PN15 (Ndlr : suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD900 entre le carrefour des glaces et le chemin du Grand palais entre Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue) à hauteur de 14M€.»

Résorption des points noirs routiers

«Nous nous engageons également à la résorption des points noirs routiers comme pour le carrefour de Bonpas, l'échangeur A7/A9 à Orange et soutiendrons la poursuite des projets de travaux de la Léo (liaison Est-Ouest). Les véloroutes bénéficient de toute notre attention particulièrement celles du Calavon pour la section Robion-Cavaillon avec un démarrage des travaux en janvier 2021, la Via Rhône pour les sections Caderousse-Chateauneuf-du-pape et Sorgues, la passerelle de Sauveterre ainsi que la Via Venaissia entre Pernes-les-Fontaines et Velleron.»

Les accords-cadres

«Enfin, les accords-cadres (bons de commande, en cascade, subséquents) ont représenté environ 1 879 commandes en 2019 pour 6,992M€. Près de 1 508 commandes sont d'ores et déjà prévues à partir de janvier pour 6,835M€.»

Quelques exemples

«Les travaux en cours et à venir sont nombreux, a souligné Murielle Mazuy, comme la construction d'une agence et d'un centre d'entretien et d'exploitation routier à Carpentras pour presque 3M€, la

Écrit par le 23 juillet 2024

restructuration et l'extension du collège Pays-des-Sorgues pour 3,547M€. La consultation pour la 2e phase de restauration des façades et des couvertures du Palais des papes est en cours pour presque 5M€, ainsi que la construction d'un bâtiment BDM à Apt pour 3,5M€ ou encore le centre d'entretien et d'exploitation routier à Apt pour 2,5M€ ... »

Les prochains rendez-vous

Les prochains échanges, prévus courant novembre, se feront avec Laurent Gelle-Lacroix, Directeur Général de l'Aréa Région Sud (Agence régionale d'équipement et d'aménagement, entreprise publique locale d'ingénierie), et Amandine Luciani, directrice opérationnelle et du Développement.

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité

Ecrit par le 23 juillet 2024



Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, [Jean-Baptiste Blanc](#) vient de se prononcer sur les mandats locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du [Département de Vaucluse](#) ainsi que la présidence du bailleur social [Vallis Habitat](#). Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de [Cavaillon](#) et quitte aussi la communauté d'[agglomération LMV \(Luberon Monts de Vaucluse\)](#).

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau... Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Ecrit par le 23 juillet 2024

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer [la commission des affaires économiques](#) qui intervient dans les domaines suivants : agriculture - forêt - chasse et pêche ; communications électroniques et postes - commerce extérieur ; industrie - énergie ; consommation - commerce - entreprise ; logement - politique de la ville - urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation - espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par [Sophie Primas](#), la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.

(vidéo) Le Mont-Ventoux prend de la hauteur



Dans le cadre des travaux de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux, le [Conseil](#)

Ecrit par le 23 juillet 2024

départemental de Vaucluse a choisi d'afficher en grand la nouvelle altitude officielle du géant de Provence. Les 1910 mètres sont maintenant inscrits sur le nouveau sol du parvis de l'Observatoire.

Les 1910 mètres sont maintenant inscrits en grand (10m/5m), grâce à la technique du sablage, sur le nouveau sol en béton du parvis de l'Observatoire pour permettre aux cyclistes et aux randonneurs d'immortaliser en photo leur ascension. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre des travaux de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux qui devraient s'achever à l'automne 2021 et dont le coût s'élève à 3,4 M€, financés à 60 % par le Département. Chaque année, le site touristique est fréquenté par plus de 700 000 visiteurs dont 120 000 cyclistes.

Voici la vidéo réalisée par drone

https://www.vaucluse.fr/fileadmin/03_Videos/2020/travaux-mont-ventoux.mp4

Aménagements cyclables à Réalpanier : des déviations à compter du 26 octobre

Ecrit par le 23 juillet 2024



Débutés en juillet dernier, les travaux d'aménagements cyclables au carrefour giratoire de Réalpanier se poursuivent avec des déviations mises en place à partir du lundi 26 octobre.

Le Département de Vaucluse va réaliser prochainement les trois plateaux traversants qui permettront de réduire la vitesse des véhicules dans l'anneau du giratoire. Pour les besoins du chantier, des déviations ponctuelles seront mises en place à compter du lundi 26 octobre et jusqu'à fin novembre pendant 16 nuits, uniquement entre 19h30 et 7h, afin de ne pas perturber la circulation routière.

Pour rappel, le [Département de Vaucluse](#) et la [Ville d'Avignon](#) aménagent le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol à Avignon, afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces aménagements permettront de sécuriser la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute ViaRhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 et d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes-les-Fontaines / Carpentras et le Mont Ventoux. Le coût total des travaux est chiffré à 720 000 € HT (864 000 € TTC), financés à la fois par le Conseil départemental de Vaucluse et la commune d'Avignon.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Vaucluse, le Conseil départemental propose aux élus la visite de logements abordables

Le Conseil départemental de Vaucluse a convié près de 60 élus Vauclusiens, représentants d'EPCI (Etablissement public de coopération) et acteurs de la construction à visiter des logements abordables exemplaires, des opérations remarquables réalisées par des bailleurs sociaux publics ou privés en cœur de villes et villages à Apt, Avignon, Bonnieux, Cheval Blanc, Lacoste et Maubec.

«C'est la 3^e année que nous organisons des visites de logements abordables dans le département pour permettre de faire découvrir aux élus ce qui se fait, détaille Corinne Testud-Robert, vice-présidente au Conseil départemental de Vaucluse en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse. Par exemple, à Maubec des logements ont trouvé leur place au-dessus d'un magasin installé en rez-de-chaussée. Ces réhabilitations conçues avec des matériaux de grande qualité se font, souvent, en cœur de moyen et petit village. Vu de l'extérieur les gens ne font pas la différence entre une habitation lambda et un logement social. L'objectif de ces visites ? Faire prendre conscience aux élus que de telles constructions ou réhabilitations de qualité sont tout aussi possibles chez eux. Cela permet de maintenir les jeunes ayant un emploi à proximité dans le village tout comme les personnes âgées, avec une habitation adaptée à leur besoin le tout corrélé à des loyers abordables.»

Des logements qualitatifs aux loyers abordables

«Ces opérations sont conçues et réalisées avec des bailleurs sociaux publics comme Vallis Habitat, bailleur social du Conseil départemental et également Grand Delta Habitat bailleur privé, chacun présentant ses réalisations suivant ses spécificités comme par exemple à Maubec où l'accent a été mis sur des commerces en rez-de-chaussée avec des logements associés à l'étage tandis que Cheval Blanc a souhaité mettre l'accent sur les seniors en partenariat avec l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) pour permettre aux personnes qui ne pouvaient plus rester dans leur logement de s'installer dans un habitat adapté tout en restant dans leur village.»

Une politique volontariste

«Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour que les 80% de Vauclusiens éligibles au logement social puissent habiter des logements de qualité. C'est aussi prouver aux élus des petits villages que c'est aussi possible chez eux. Nous tendons la main aux maires et à leur conseil municipal pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.»

Ce qu'ils ont visité

Ecrit par le 23 juillet 2024

Chaque opération a été sélectionnée pour sa qualité architecturale, la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité paysagère et l'insertion dans l'environnement proche. Ensemble, ils ont visité : La résidence 'les Bastides Neuves' avec sa placette, ses commerces, ses 6 logements en location, son ensemble immobilier comprenant 14 villas et 8 logements en accession, à Maubec. 'Les Cèdres' avec ses terrasses privatives et ses coursives extérieures à proximité du château de Lacoste. 'Les Halles' résidence aménagée dans l'ancienne caserne des pompiers requalifiée de Bonnieux avec ses commerces en rez-de-chaussée et, enfin, la résidence 'Elzéar' dotée d'une crèche et d'un centre médical, à proximité d'un parc paysager dans le centre d'Apt.

Vallis Habitat, met le cap sur l'entretien, la rénovation et la réhabilitation

Ecrit par le 23 juillet 2024



Cela fera un an, en janvier 2020, que les deux Offices publics de l'habitat (Oph) de la Ville d'Avignon Grand Avignon Résidences et Mistral Habitat, bailleurs social du Département auront fusionné rassemblant près de 16 000 logements conformément aux attentes de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui impose aux organismes détenant moins de 12 000 logements de fusionner d'ici 2021. «Et en cela, nous avons été dans les premiers, en France, à opérer ce regroupement», souligne Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex-Mistral Habitat).

Le rapport de l'Ancols

Finis, assure-t-on également, le passé avec, notamment, le rapport de l'Ancols (Agence de contrôle du logement social) qui, entre septembre 2016 et mars 2017 indiquait : *«La gouvernance, pendant la période 2011-2015, n'avait pas corrigé un nombre important de dysfonctionnements déjà relevés lors du précédent contrôle... Des irrégularités en matière de commande publique, gestion locative et maintenance, des faiblesses organisationnelles nuisant à l'efficacité de l'organisme, ou structurelles sur le parc qui accusait un retard important en matière d'entretien et de réhabilitation.»*

Revitaliser la structure

Ecrit par le 23 juillet 2024

«Mistral Habitat n'a produit que 600 logements neufs entre 2011 et 2015 sans entretenir ni réhabiliter son patrimoine mais, depuis 2016, nous avons sorti de terre plus de 350 logements neufs.» Toujours dans le rapport de gestion 2019 Philippe Brunet-Debaines assure que «de nombreuses actions correctives ont été mises en œuvre depuis cette même date, optimisant la gestion de l'organisme, rationalisant l'organisation des services et les coûts de gestion. Nous sommes entrés dans la culture de l'analytique, notamment avec la création, en 2017, d'un service relation client.» Egalement, une convention avec le Conseil départemental prévoit de mobiliser des financements supplémentaires au-delà des aides prévues dans le cadre du dispositif départemental.

Feuille de route

«Maintenant que la fusion a été digérée l'objectif est surtout à la réhabilitation et, dans une autre mesure, à la production avec un rythme de 160 à 200 logements par an dans les 10 ans à venir. Dans le détail ? On se retrouve particulièrement les manches sur la vacance, les impayés et la satisfaction client. Objectif ? Atteindre les standards des meilleurs offices de la région.»

Question de patrimoine

Le patrimoine de Vallis Habitat de 15 915 logements exactement est constitué à 95% de logements 'Plus' (Prêt locatif à usage social) destinés aux personnes aux revenus modestes et en situation de précarité. Ces prêts constituent l'avantage d'une TVA (Taux sur la valeur ajoutée) à taux réduit et d'un prêt indexé sur le taux du Livret A exclusivement distribué par la Caisse des dépôts et, bien sûr, donne accès, au bénéficiaire, à l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre mode de fonctionnement étant le 1% logement (ex 1% patronal), financé par la PEEC (participation des employeurs à l'effort de construction versée par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 50 salariés. A noter cependant que cette participation ne représente aujourd'hui que 0,45% de la masse salariale).

Réhabilitation et acquisition-amélioration

La 1ère grande opération de réhabilitation a été livrée à Bollène avec la résidence 'Victor Basch' devenue 'Les lauriers', donnant le signal de lancement d'opérations de même nature à Cavillon et Carpentras. En tout, dans les 5 prochaines années, 2 400 logements seront réhabilités pour un investissement de 120M€. Plus de 25M€ seront investis dans les travaux d'entretien. Vallis Habitat veut également continuer à mettre l'accent sur les opérations d'acquisition-amélioration en zones rurales avec, par exemple, l'achat et la réhabilitation d'immeubles comprenant, en rez-de-chaussée, commerces et logements en étage afin d'œuvrer à la revitalisation des zones rurales et au maintien des populations.

«Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons sur la construction à hauteur de 160 à 200 logements par an car il s'agit de reconstituer l'offre.» Marc Legrand, directeur du développement de Vallis Habitat

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les défis ?

L'office explore la piste de la société de coordination avec d'autres OPH (Offices publics de l'habitat) d'envergure régionale. L'outil de regroupement permettrait, notamment, la mise à disposition de ressources disponibles par voie de prêts et d'avances, visant à accroître la capacité d'investissement des associés. En clair ? Les organismes associés peuvent se prêter de l'argent sans passer par la banque. «Un outil incroyablement innovant, avait souligné Julien Denormandie alors ministre de la Ville et du Logement, lors de sa venue à Avignon pour saluer la fusion des deux bailleurs sociaux de la Ville d'Avignon et du Département de Vaucluse, pour lequel nous nous sommes beaucoup battus car nos collègues de Bercy (Le Ministère de l'Economie et des finances) n'y étaient pas favorables et dont je vous propose de vous emparer !»

Ressources Humaines

Vallis Habitat compte 292 collaborateurs dont 46% sont des femmes pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de plus de 47 ans. En 2019, 9 nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (Contrat à durée indéterminée) et 2 en CDD (Contrat à durée déterminée). 4 417h de formation ont été dispensées à 154 salariés. Egalement Plus de 320 000€ ont été versés aux collaborateurs au titre de la prime d'intéressement.

Changement de présidence

L'élection de Jean-Baptiste Blanc, le 27 septembre dernier, au poste de sénateur -où il succède au sénateur Alain Dufaut élu depuis 1987- acte la future nomination du nouveau président à la tête de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département Mistral Habitat devenu Vallis Habitat qui pourrait se dérouler fin octobre. Jean-Baptiste Blanc est avocat au Barreau d'Avignon et de Paris, 1er adjoint à la mairie de Cavillon, secrétaire départemental du parti Les Républicains et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse. Au Sénat, il siège à la commission des Affaires économiques qui s'intéresse à l'agriculture, à la forêt, à la chasse et à la pêche, aux communications électroniques et postes, au commerce extérieur, à l'industrie, à l'énergie, à la consommation, au commerce, à l'entreprise, au logement, à la politique de la ville, à l'urbanisme, au tourisme, à l'outre-mer, à la recherche appliquée et, enfin, à l'innovation et à l'espace.

Ce qu'ils ont dit

Développement et valorisation du patrimoine

«*Ce que je mesure tous les jours ?* » Entame Marc Legrand directeur du développement venu rejoindre Vallis Habitat en septembre dernier auparavant collaborateur à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône de Lyon, «*le développement et la valorisation du patrimoine car les enjeux sont importants sur notre patrimoine existant. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons un peu sur la construction car il s'agit de*

Ecrit par le 23 juillet 2024

reconstituer l'offre.»

L'Etat a entamé notre budget de 7M€

«Nous nous appuyons surtout sur les financements de la Caisse des dépôts et consignations, remarque Philippe Brunet-Debaines directeur général de Vallis Habitat, qui elle-même se finance sur le Livret A, les aides à la pierre et celles à la personne. Malheureusement, la Loi de Finances 2018 a baissé le montant des APL (Aides personnalisées au logement) d'environ 60€ par bénéficiaire, somme intégralement compensée par les bailleurs sociaux puisque le Gouvernement nous a demandé d'opérer des baisses de loyer. Cela nous a impactés de plus de 7M€ de recette annuelle sur un chiffre d'affaires de 75M€ au 31/12/2019.»

Une nouvelle page

«En 1er lieu le changement de nom opéré le 1er octobre dernier : Mistral Habitat est devenu Vallis Habitat, en référence au nom originel du Vaucluse : 'Vallis clausa, la vallée fermée' en latin. Nous avons voulu marquer notre ancrage au territoire et, en même temps, créer une nouvelle dynamique autour de l'entreprise née de la fusion des deux offices publics de l'habitat -très anciens : 1924 pour Mistral Habitat et 1930 pour Grand Avignon Résidences-, appuyée, dorénavant, sur une nouvelle culture d'entreprise.»

La fusion

«Comment s'est passée la fusion ? Une fusion c'est toujours difficile. Un aspect que j'ai bien connu chez le groupe Aréva, d'où je viens et où j'ai vécu la même chose sur le site de Tricastin où six entités sont devenues une seule et même entité avant de rejoindre Mistral Habitat en 2016 en tant que directeur-adjoint puis directeur-général de la nouvelle entité. »

Des enjeux de renouvellement urbains très forts

«Le sujet prioritaire ? Que nous tenions nos engagements en réhabilitation. Pourquoi ? Parce que nous sommes le seul bailleur social à être concerné par les 4 projets de renouvellement urbain du Vaucluse : La Rocade et Saint-Chamand à Avignon avec le projet national et 3 projets régionaux avec le quartier de la Reine Jeanne à Avignon, Orange avec la résidence de l'Aygues avec plus de 100 logements murés depuis plusieurs années et Cavaillon avec les résidences Docteur Ayme, Les Contamines et Saint-Martin. Si nous avons des enjeux de renouvellement urbains via l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) d'autres seront également exercés en dehors de ce dispositif, notamment à Carpentras avec les résidences le Pous du plan et les Amandiers, à Sorgues avec la résidence Establet. Les opérations de renouvellement urbain sont financées par l'Etat également dans un objectif de dédensification, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville avec des démolitions et la reconstitution de l'offre, à l'échelle de l'agglomération et pas seulement de la ville.»

L'enjeu ? La mixité sociale

«L'enjeu ? Une proposition de diversité des logements et de mixité sociale autour des projets de

Ecrit par le 23 juillet 2024

renouvellement urbain, ce qui est tout à fait souhaitable dans le sens où nos clients travaillent, perçoivent des revenus et n'excluent pas la mobilité à l'échelle du Grand Avignon. C'est aussi une réponse à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui s'applique aux communes -à partir de 3 500 habitants pour des agglomérations de 50 000 habitants- devant accueillir 20% de logements sociaux. Nous pouvons répondre aux besoins des maires en proposant de petits programmes mixtes de belle qualité, arborant, en pied d'immeuble, des locaux commerciaux, de service, ou médicaux. Nous intervenons pour maintenir les jeunes ou des seniors dans la commune qui n'ont pas les moyens de se loger au prix du marché. Nous parlons, là des Vauclusiens qui sont à plus de 70% éligibles au logement social. L'Etat estime à 15 000, dans notre département, le nombre de demandes pour accéder à celui-ci, nous, professionnels du secteur, évaluons ce chiffre à 10 000 personnes en recherche active. De même, nous observons une demande accrue de mutations dues au changement de la composition familiale ou de revenus. C'est d'ailleurs sur ce point que nos services vont travailler.»

Quel déploiement ?

«Notre priorité est de nous développer à l'échelle territoriale. Notre implantation reste le Vaucluse avec une volonté de se développer dans le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous resterons un bailleur social public.»

Jouer l'ouverture

«Nous avons un rythme moyen de production de 160 à 200 logements par an (dont seulement 20% de Vefa, Vente en état futur d'achèvement), sur les 10 ans à venir souligne Marc Legrand et 6 à 700 logements par an de réhabilitation lourde, particulièrement au niveau de l'étiquette énergétique (E et F) car aujourd'hui la maîtrise des charges locatives est devenue l'élément important. Egalement, nous possédons un important patrimoine datant des années 1960 et 1970. Nous allons beaucoup travailler sur l'enveloppe des bâtiments, en isolation extérieure. Le problème ? Nous sommes la plupart du temps en site occupé ce qui réclame un séquençage de nos interventions, notamment pour la restructuration des pièces humides : salle de bains et cuisine. Concernant les réhabilitations lourdes notre choix, pour les démolitions s'est porté sur l'ouverture des trames afin de 'casser' les constructions trop fermées, repliées sur elles-mêmes, cela donnera plus de respiration créant de nouveaux flux entre les habitations et les quartiers. »

Les chiffres 2019

Chiffre d'affaires : 75,707 M€.

Résultat net : 1,898M€.

La part des loyers dans les recettes est de plus de 63,663 M€.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Montant GE RC 8,355M€.

Taux de vacance des logements, hors démolition au 31/12/19 : 7,16% et à 5,79% au 30/09/20.

Taux de recouvrement des loyers : 1,63%.

Taux de locataires bénéficiaires de l'APL (Aide personnalisée au logement) : 64,27%.

Nombre de personnes logées : 36 822 au sein de 15 915 logements -dont 8 725 logements en quartier prioritaire de la ville- dans 81 communes et 3 départements : Vaucluse, Nord-Bouches-du-Rhône et Gard-Rhodanien.

Nombre de logements en foyer : 842.

Nouveaux entrants : 883 dont 458 sur logements réservataires. 89 mutations. 119 livraisons dont 92 en offre nouvelle, 27 en réhabilitation et 19 ventes représentant un montant supérieur à 1,883M€.

292 salariés. 1 siège, un service de relation clientèle et 6 agences à Avignon Sud et Est (La Trillade), Avignon Ouest (Monclar), Agence Grand Avignon (Le Pontet), Carpentras (Bientôt déménagée à Monteux), Cavaillon (Avec les antennes d'Apt et de Pertuis), Le Pontet et Orange.

Les membres du Conseil d'administration

- Les membres élus du Conseil départemental

Jean-Baptiste Blanc président ; Elisabeth Amoros ; Darida Belaïdi ; André Castelli ; Jean-François Lovisolo ; Corinne Testut-Robert.

- Les membres désignés par le Conseil départemental

Joël Granier vice-président, Frédéric Chaptal, Patrick Courtecuisse, Marielle Fabre, Christine Lagrange, Bernard Montoya, Lara Viliano, Dominique Riberi, Michel terrisse, maire d'Althen-des-Paluds.

- Les membres élus par les partenaires

Daniel Planelles (Caisse d'allocations familiales), Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal (Association familiale de Vaucluse), Etienne Ferracci (collecteurs employeurs) Effort de construction, Benoît Filist et Isabelle Gineste (insertion personnes défavorisées), Jean-Luc Bonnal (Force ouvrière) et Fabienne Vera (Confédération générale du travail),

- Les représentants des locataires

Mohammed Lhayni (Confédération générale du logement), Claude Tummino (Association force ouvrière

Écrit par le 23 juillet 2024

consommateurs), Laurence Cermolacce-Boissier (Confédération nationale du logement), Labbadia Rund (CNL) et Daniel Krempf (Consommation logement et cadre de vie).

- Membres à voix consultative

Monsieur le préfet de Vaucluse, Yasmina Kaci (Comité social et économique), Philippe Brunet-Debaines directeur-Général.

- Assistent à titre consultatif

Donia Dhaouadi directrice-générale adjointe et directrice des territoires et de la relation client ; Michel Cornu directeur financier et comptable ; Florence Migliaccio secrétaire-générale, Marc Legrand directeur du développement et de la valorisation du patrimoine et Rémi Benoît directeur juridique et de la commande publique.